



Membre
de l'alliance
européenne



Semaine internationale 2025

Tout savoir sur la mobilité internationale



Tout savoir sur la mobilité internationale

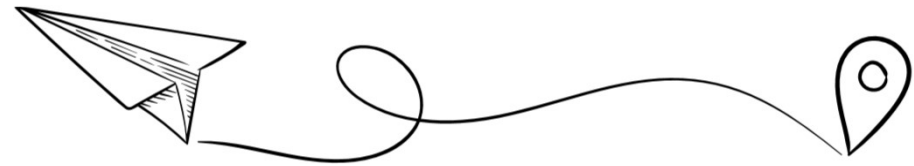
- 1- Qu'est-ce qu'une mobilité ?
- 2- Pourquoi partir en mobilité ?
- 3- Où partir en mobilité ?
- 4- Quand et comment candidater ?
- 5- Comment financer ma mobilité ?
- 6- Comment préparer ma mobilité ?



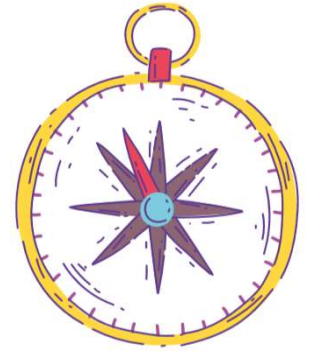
1- Qu'est-ce qu'une mobilité ?



- Différents types de mobilités
- Durée des mobilités



Différents types de mobilités



- **Doubles diplômes** :

un cursus en double diplôme permet d'effectuer une partie de ses études dans l'université étrangère partenaire et d'obtenir 2 diplômes nationaux délivrés par chacune des 2 universités

- **Mobilités d'études** :

une semaine, un semestre ou une année dans l'une des universités partenaires de l'USMB

- **Mobilités de stage** :

un stage d'été en général de 2 à 4 mois

- **Mobilités hybrides courtes**

"BIP" : Blended Intensiv Program

- **Mobilités rurales** ("mobilités rurales")

- **Cours internationaux en ligne UNITA**

**Une multitude
d'opportunités
s'offrent à vous
pour internationaliser
votre parcours**

Durée des mobilités

Vous pouvez bénéficier de **plusieurs mobilités**
au cours de votre cursus

Vous pouvez être présent, dans une université d'accueil à l'étranger,
12 mois maximum par cycle d'études.



Attention !

*La durée de la mobilité ne correspond pas
nécessairement à la durée de financement.*

2- Pourquoi partir en mobilité ?

Un apport culturel et linguistique

Une expérience internationale reconnue

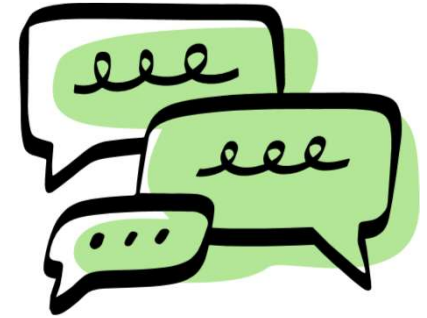
Une meilleure employabilité

Plus d'opportunités d'évolution

Une vie internationale



Premières motivations des étudiants



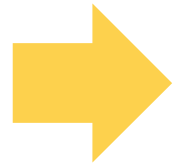
Une occasion de vivre à l'étranger
et de rencontrer de nouvelles personnes

Acquérir des compétences linguistiques
et transversales

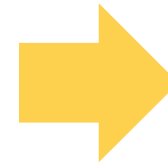


Une expérience internationale RECONNUE

1 - Je m'inscris à
l'Université Savoie Mont Blanc
ET dans l'université d'accueil



2 - J'assiste aux cours
et passe mes examens
dans l'université partenaire
à l'étranger



3 - A mon retour en France,
l'USMB valide mes notes
et examens passés
à l'étranger



Votre expérience internationale
est reconnue pour votre diplôme.
Vous ne perdez pas d'année d'études !

Une meilleure employabilité des étudiants Erasmus

Plus de 85 % des étudiants Erasmus étudient ou se forment à l'étranger afin d'améliorer leur employabilité à l'étranger.



chances de trouver un emploi.



risques chômage longue durée.

5 ans après l'obtention de leur diplôme, leur taux de chômage est inférieur de 23 %



[Source : Commission européenne](#)



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Membre
de l'alliance
européenne



Un profil recherché par les employeurs

Selon 64 % des employeurs :

- l'expérience internationale représente **une valeur importante pour le recrutement.**
- les diplômés possédant une expérience internationale se voient attribuer **davantage de responsabilités professionnelles.**



[Source : Commission européenne](#)

92 % des employeurs recherchent des **compétences transversales** :

curiosité

aptitude à résoudre des problèmes

tolérance

confiance en soi

Plus d'opportunités d'évolution

Près d'un stagiaire Erasmus sur dix, ayant effectué un stage à l'étranger, a créé sa propre entreprise.

Ils sont trois sur quatre à projeter ou pouvoir envisager de le faire.

Plus d'un stagiaire sur trois s'est vu offrir un poste dans son entreprise d'accueil.

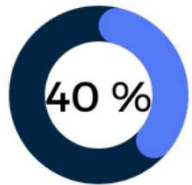


[Source : Commission européenne](#)

Une vie internationale

Etudiants Erasmus

Etudiants non mobiles



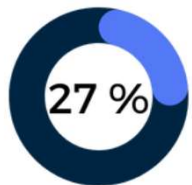
se sont installés dans un pays étranger après l'obtention de leur diplôme



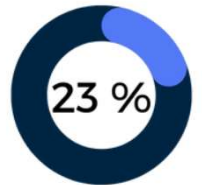
s'imaginent facilement vivre à l'étranger plus tard



partagent leur vie avec une personne de nationalité différente



ont rencontré leur conjoint pendant leur séjour à l'étranger



[Source :Commission européenne](#)

3- Où partir ?

Universités partenaires de l'USMB

La mobilité en Europe

La mobilité hors Europe



Universités partenaires de l'USMB

29

278

18

21

8

14

2

Les mobilités à l'USMB c'est :

- 52 pays
- 5 continents
- 370 partenaires

Où partir ?

Europe

Programmes :

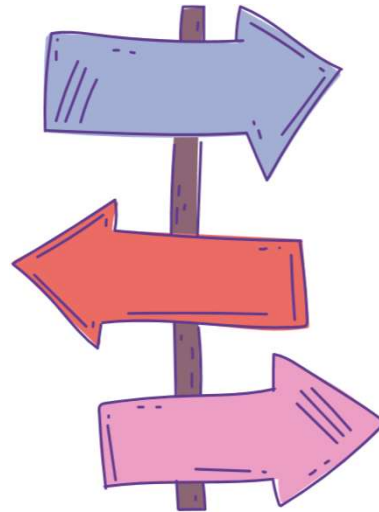
Erasmus+

SEMP

UNITA

Hors Europe

Conventions bilatérales USMB
ou spécifiques à une composante



Canada

Etats-Unis

Royaume-Uni

Programmes spécifiques
ISEP

Attention, **l'offre de mobilités varie**
en fonction de votre composante et de
votre formation !

Contactez **votre relai relations**
internationales.

La mobilité en Europe



LES ACCORDS ERASMUS+

Découvrez toutes les destinations
européennes sur notre
[Carte interactive des mobilités sortantes](#)

Renseignez les paramètres de recherche :

Cadre : Erasmus+ 21/27 SMS

Composante

Niveau et éventuellement Pays



SWISS EUROPEAN MOBILITY PROGRAMME (**SEMP**)

= «l'Erasmus » suisse



Membre
de l'alliance
européenne



La mobilité en Europe



UNITA : Une alliance européenne

L'USMB fait partie
d'une alliance européenne
aux côtés de 11 autres
universités.



L'alliance regroupe 250 000 étudiants
(dont 15 000 à l'USMB).

De nombreuses opportunités de mobilités vous sont proposées **dès la 1ère année**
au sein des universités membres d'UNITA.

Comme vous faites partie de l'alliance, votre mobilité est encore plus simple à préparer !

Découvrez toutes les opportunités sur [Opport'UNITA](#).

UNITA : Langues et mobilités

UNITA propose des cours d'intercompréhension (IC)* :

en LV2 à l'USMB, pour préparer votre mobilité ;

en semaine intensive

après votre arrivée dans l'université partenaire.

UNITA propose également **des cours de préparation de langues.**

**L'intercompréhension est une méthode permettant à deux personnes de communiquer en parlant chacune dans sa langue maternelle.*



UNITA : Internationalisation et flexibilité

UNITA propose :

- **Des cours internationaux en ligne**

Il s'agit de cours d'une université partenaire à suivre en virtuel.

Accès à des **cours de langues** et à des **cours en langue** (économie en italien par ex)

- **Des semaines d'études intensives** (écoles thématiques et BIP), sur divers sujets



>>> Vous avez droit à une bourse Erasmus pour y aller.

Contactez votre [relai relations internationales](#) en composante.

UNITA : Encore plus d'opportunités

UNITA propose :

- des **stages et expériences professionnelles internationales** dans les territoires autour des universités partenaires
- des **rencontres et échanges culturels** tout au long de l'année :
UNITA Cup, weekend UNITA, etc.

Découvrez toutes les opportunités sur **Opport'UNITA**.



UNITA : Mobilité rurale

Témoignage d'une étudiante



La Student Assembly UNITA

Printemps 2025 : Élections des représentants de l'Assemblée étudiante UNITA

- **8 élus** dans chaque université
- **Objectif** : vous représenter et porter vos besoins et votre voix dans l'alliance
- **Enjeu** : construire une université plus inclusive, efficace et adaptée à toute la communauté



Ecrivez à vos **représentants** repre.etu.unita@univ-smb.fr



La mobilité Hors Europe

Les conventions bilatérales

USMB

Spécifiques aux composantes

Les programmes spécifiques

États-Unis, Canada, Royaume-Uni : ISEP



La mobilité Hors Europe : Les conventions bilatérales USMB



Mobilités ouvertes à tous les étudiants de l'USMB !

Attention !

Les places sont limitées (entre 2 et 10 par destination)

Contactez **LE RELAI RI DE VOTRE COMPOSANTE**
pour plus d'informations.



La mobilité Hors Europe :

Les conventions bilatérales USMB

En Amérique :

Université du Québec à trois Rivières – Canada
Université de Montréal - Canada
University of Guelph - Canada
Carleton University - Canada
North Island College - Canada
Ball State University (Indiana) - États-Unis
University of New Mexico - États-Unis
Universidad Nacional de Colombia - Colombie
Universidad Finis Terrae - Chili



En Asie :

University of Seoul / Corée
Kagawa University / Japon
Okayama University / Japon



Conventions bilatérales composantes : Campus du Bourget

IUT C	Polytech	SceM
BRÉSIL : UNIVATES CANADA : CEGEP André-Laurendeau CEGEP de Matane CEGEP Marie-Victorin COREE : Soongsil University USA : Lorain County Comunity College	BRÉSIL : Universidade Federal de Viçosa Universidade Federal de Santa Catarina Universidade Federal do Rio de Janeiro Faculdade de Tecnologia SENAI Cimatec CANADA : Université du Québec à Chicoutimi University of Sherbrooke Ecole de Technologie Supérieure de Montréal JAPON : University of Hyogo MAROC : École Nationale Supérieure des Mines de Rabat Université Sultan Moulay Slimane Université Chouaib Doukkali MEXIQUE : Universidad Autónoma de Querétaro TAÏWAN : National United University ARGENTINE : Universidad Nacional Cuyo Universidad Nacional de La Plata	CANADA : Université de Moncton Université Laval

Conventions bilatérales composantes : Campus d'Annecy

IAE	IUT A	Polytech
JAPON : Tohoku Gakuin University MEXIQUE : Universidad de las Américas Puebla	BRÉSIL : Univates CANADA : • Université du Québec à Chicoutimi • CEGEP André-Laurendeau États-Unis : Utah State University	ARGENTINE : Universidad Nacional Cuyo Universidad Nacional de La Plata BRÉSIL : Universidade Federal de Viçosa Universidade Federal de Santa Catarina Universidade Federal do Rio de Janeiro Faculdade de Tecnologia SENAI Cimatec TAÏWAN : National United University MAROC : • École Nationale Supérieure des Mines de Rabat • Université Sultan Moulay Slimane • Université Chouaib Doukkali MEXIQUE : Universidad Autónoma de Querétaro CANADA : • Université du Québec à Chicoutimi • University of Sherbrooke • Ecole de Technologie Supérieure de Montréal

Conventions bilatérales composantes : Campus de Jacob

FD	IAE	LLSH
CANADA : Université Laval COLOMBIE : Universidad de Caldas	JAPON : • Tohoku Gakuin University MEXIQUE : • Universidad de las Américas Puebla	BRÉSIL : Pontificia Universidade Católica do Paraná COLOMBIE : • Universidad de Caldas • Universidad de la Amazonia CORÉE : Hankuk University of Foreign Studies JAPON : Tohoku Gakuin University MEXIQUE : • Universidad Anáhuac - México Norte • Universidad Anahuác Mayab • Universidad de las Américas Puebla ROYAUME-UNI : University of Exeter SÉNÉGAL : Groupe ISM Dakar

Programme spécifique ISEP



International Student Exchange Programs

Coût du programme ISEP

Frais de dossier : 500€

Tarif pour 1 semestre* : 3 500 €

Tarif pour 1 année* : 6 000 €

**Incluant frais de scolarité, hébergement pendant toute la durée du séjour, repas et activités*

Autres frais à prévoir

Inscription obligatoire à l'USMB, assurance responsabilité civile, Assurance ISEP, mutuelle, assurance rapatriement, visa, frais de voyage, argent de poche, livres et autres fournitures, etc.



International Student Exchange Programs



Conditions d'éligibilité

Être inscrit à l'USMB au moment du dépôt du dossier :

- en L2 pour une mobilité en L3 ;
 - en L3 pour une mobilité en M1 ;
 - en M1 de Polytech pour une mobilité en M2.
- Obtenir le TOEFL ou le test IELTS

Niveau attendu :

Candidatures nombreuses + places limitées



vous serez évalués suivant la qualité de
votre dossier académique :

- notes obtenues depuis votre entrée à l'université
- lettre(s) de recommandation)
- votre motivation (lettre de candidature)
- score au TOEFL ou IELTS.

**Le TOEFL (édition à distance acceptée) ou IELTS est exigé
selon l'université de destination.**

Obligatoire pour la sélection des candidatures USMB.

Bien vérifier sur le site ISEP, quel test et quel niveau est exigé



4- Quand et comment candidater ?

ERASMUS+, SEMP, conventions Bilatérales composantes

Conventions Bilatérales USMB, Programmes Spécifiques



Candidatures Erasmus+ / SEMP / Conventions bilatérales composantes

2 périodes de candidature en ligne sur MoveON :

DECEMBRE-MARS : pour une période de mobilité dès septembre suivant
(mobilité à l'année ou au semestre) en fonction du programme

SEPTEMBRE-OCTOBRE : pour une mobilité au second semestre



Sélection des candidatures par les composantes qui retiennent les candidatures en fonction de :

- la qualité et de l'intérêt pédagogique des projets individuels des étudiants
- leur conformité avec la politique internationale USMB

Contactez votre relai relations internationales en composante.

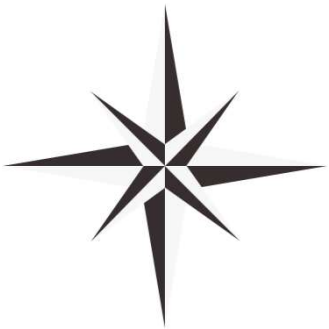


Candidatures Conventions bilatérales USMB / Programmes spécifiques

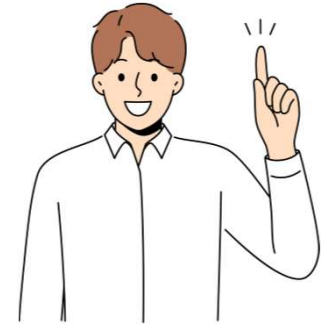
1. Dossier à remettre au bureau RI de la composante mi-décembre :
pré-sélection au niveau composante.

**2. Sélection des candidatures à la Commission d'Orientation des Relations
Internationales (CORI) mi-janvier :**

pour transmission des dossiers aux universités d'accueil
et placement des étudiants aux alentours d'avril.



Conseils



Consulter les différents sites des programmes de mobilité des universités en regardant bien les prérequis (niveau de langue et programmes ouverts aux étudiants d'échange).



Se présenter au bureau international de votre composante pour connaître la procédure interne, et valider vos choix de cours avec votre responsable pédagogique année N+1



Etre rapide, efficace et organisé(e) dans le montage du dossier de candidature

5- Comment financer ma mobilité ?



Bourses

Bourse Erasmus+

Bourse Région Mobilité Internationale Étudiant (BRMIE)

Aide à la Mobilité Internationale (AMI)



Bourses

Bourse Erasmus+	Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants (BRMIE)	Aide à la Mobilité Internationale (AMI)
de la Commission européenne	du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes	du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (<i>uniquement sur critères sociaux</i>)

Bourses

**Bourses de mobilité = une contribution
aux frais de séjour à l'étranger**

Elles ne sont pas destinées à financer la totalité du séjour !

L'attribution dépend

- de votre situation personnelle
- du type de mobilité
- du programme d'échange
- de la durée
- des budgets disponibles chaque année



Remarque :

Si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux (CROUS) du MESR, vous la conservez durant la période de mobilité.



Bourse Erasmus+ : c'est quoi ?

Une bourse Erasmus+ peut vous être attribuée si vous effectuez une partie de vos études :

- dans un pays étranger européen*
- auprès d'un établissement de l'Enseignement Supérieur
- dans le cadre d'un échange inter-établissements



**l'Europe des 27 + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine et la Serbie.*



Toutes les universités françaises, ainsi que la majorité des autres établissements d'enseignement supérieur, participent au programme Erasmus+.

Chaque établissement définit ses procédures et son calendrier.

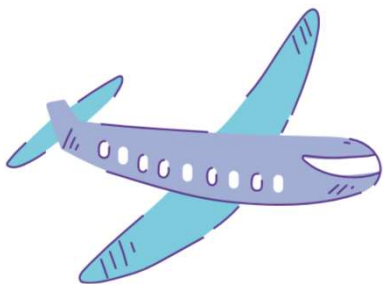




Bourse Erasmus+ : Quelles conditions ?

Critères d'éligibilité :

- être sélectionné(e) par votre département ou votre UFR qui validera votre séjour d'études et/ou de stage
- partir dans le cadre d'une convention d'échange ou de stage.





Bourse Erasmus+ : Quel montant ?

Le montant de la bourse Erasmus+ dépend :

- du type de mobilité : séjour d'études ou stage (60 jours min à 12 mois)
- du pays dans lequel vous partez



Le montant est généralement compris :

Entre 420 € et 630 € par mois,
soit entre 14 et 21 euros par jour
sur la durée du financement.

**Financement du voyage (transport)
pour toutes les mobilités**
(en fonction de la distance parcourue)
inclus dans le montant total de la bourse

Bourse Erasmus+ : Quel montant ?

Taux mensuels variables en fonction du niveau de vie
des 3 groupes de pays
définis par la Commission européenne :



Groupe 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie,
Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède
>> **480 €**

Groupe 2 et 3 : Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du
Nord, Malte, Portugal, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie
>> **420 €**

Le montant de **la bourse Erasmus+ Stages** est de **150 €** supplémentaires par mois.



Bourse Erasmus+ : financements complémentaires

Financements complémentaires "Top Up"

Mobilités vertes :

Il existe des suppléments pour le transport de voyage « écologique » (train, autocar, covoiturage) à justifier pour recevoir ce complément.



Inclusion : 250 € supplémentaires par mois

sous conditions :

Boursier CROUS échelons 6 & 7 / Quotient familial CAF < 551 €

Zone de Revitalisation Rurale / Quartier prioritaire de la ville

Situation Handicap / Affection longue durée



Membre
de l'alliance
européenne





Bourse Erasmus+ : cumul des aides

**La bourse Erasmus+, et ses éventuels compléments
en fonction de votre situation,
peut être cumulée à la bourse sur critères sociaux
ainsi qu'à l'Aide à la mobilité internationale (AMI).**

D'autres aides peuvent parfois être obtenues auprès des collectivités locales.

Renseignez-vous auprès du service des relations internationales de votre établissement afin de connaître les modalités précises de cumul des aides européennes, ministérielles, régionales, etc.

Bourse Région Mobilité Internationale Etudiants

BRMIE : C'est quoi ?

La région Auvergne-Rhône-Alpes peut attribuer une aide financière sous forme de bourse pour un montant de 95 € par semaine .

**Durée de la mobilité prise en charge (stage ou études) :
de 4 semaines min à 26 semaines max par année universitaire.**

Une aide complémentaire forfaitaire peut être attribuée **sur critères sociaux** pour un montant de 80 à 530 €, selon l'échelon de la bourse.

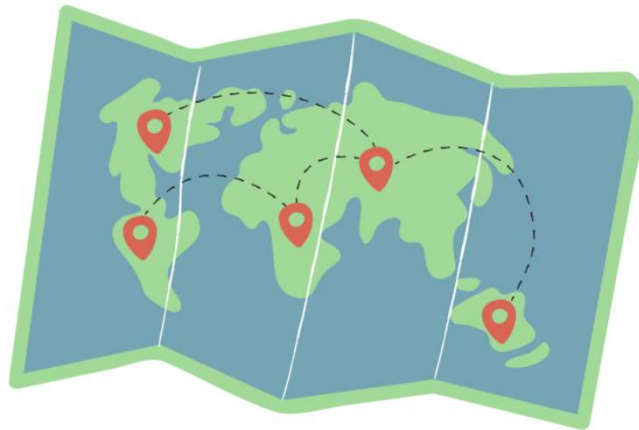
Une aide forfaitaire complémentaire de 530 € est accordée aux étudiants et apprentis du supérieur **en situation de handicap** reconnue (attestation MDPH).

Bourse régionale BRMIE : Cumul des aides

Possible cumul pour une mobilité d'études avec d'autres bourses,
hormis une bourse de mobilité internationale attribuée par une autre Région française.
Attention ! Pas de cumul possible pour les stages.

NB :

Un même étudiant peut percevoir plusieurs fois la bourse régionale dans la limite de 48 semaines au total, au cours de son cursus Licence et Master.



Bourse régionale BRMIE : Quelles conditions ?

Critères d'éligibilité :

- Être étudiant inscrit à l'USMB dans un diplôme national de niveau L1 à M2 durant l'année de la mobilité ;
- Effectuer une mobilité (études ou stage) validée par des crédits ECTS et/ou prévue au règlement des études du diplôme préparé par l'étudiant à l'USMB.



Bourse régionale BRMIE : Comment faire ?

Ces bourses sont gérées via le [portail des aides de la région](#), sur lequel les étudiants doivent créer un compte.

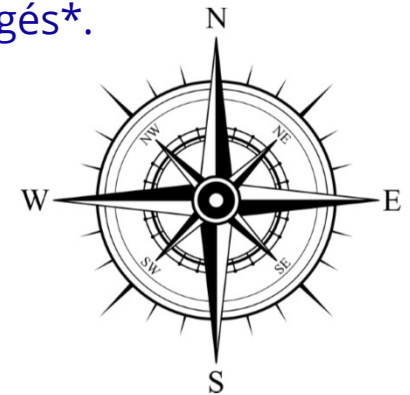
Les gestionnaires de mobilité de la DRI enverront aux étudiants concernés, sur leur messagerie USMB, les codes de campagne pour la création de ce compte et la liste des documents exigés*.

En savoir plus :

- [Site Internet de la Région](#)
- [Tutoriel vidéo](#)

***Attention !** Si les documents déposés ne sont pas conformes, des compléments peuvent vous être demandés.

Vérifiez dans votre espace usager si vous avez un message de notification.



Bourses Erasmus+ & BRMIE : Modalités de paiement

Paielement en 2 versements

- **75 % en début de mobilité**

versement vers mi-octobre/novembre ou janvier/février selon la période de mobilité.
Après réception de tous les justificatifs de début de séjour*.

- **25 % en fin de mobilité**, après réception des tous les justificatifs de fin de séjour*.

*Justificatifs à transmettre au plus vite car conditionnent le versement et dans un délai de 3 mois max. après la fin de la mobilité.



Remboursement de la bourse

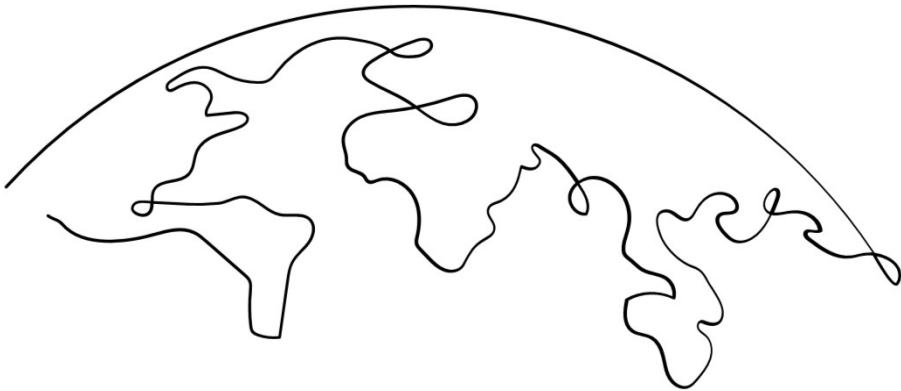
- Tout désistement, séjour écourté sans motif ou dossier incomplet donne lieu à un remboursement intégral.
- En cas d'interruption de la mobilité, informer impérativement UFR et DRI dans les 30 jours maximum suivant l'interruption.
- Si les documents obligatoires n'ont pas été transmis dans les 5 mois suivants la fin de la mobilité

Bourses Erasmus+ & BRMIE :

Critères de non-éligibilité

! Ne sont pas éligibles :

- les mobilités dans le pays d'origine pour les étudiants non français (pour la BRMIE)
- les mobilités dans les départements, territoires, collectivités et pays d'outre-mer (DOM-TOM-COM-POM) et principautés de Monaco et d'Andorre
- les mobilités de stages non obligatoires
- les étudiants effectuant une mobilité de stage avec une rémunération / indemnisation mensuelle nette supérieure à 669,90€ (ou 779,90€ pour les étudiants boursiers sur critères sociaux).



NB : Les étudiants doivent être logés à l'étranger !

Ex : Un stage à Genève quand on habite Annemasse n'est pas financé.

Aide à la Mobilité Internationale

AMI : C'est quoi ?

Accordée aux étudiants boursiers
en complément de la Bourse Erasmus+ ou Région

L'aide à la mobilité internationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur vous permet de suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges.

L'AMI ne peut pas être versée pour soutenir une mobilité de stage.



AMI : Quelles conditions ?

L'AMI (400€ / mois) peut vous être attribuée pour votre formation si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous êtes boursier de l'Enseignement supérieur sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une allocation annuelle (dispositif des aides spécifiques)
- Durée de séjour entre 2 et 10 mois consécutifs. Au cours de l'ensemble de vos études supérieures, vous ne pouvez cumuler plus de 10 mois d'aide à la mobilité internationale.
- Vous préparez un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'Enseignement supérieur dans un établissement d'enseignement supérieur public / qui a engagé une démarche de contractualisation avec l'État.
- Votre formation à l'étranger s'inscrit dans le cadre de votre cursus d'études.



AMI : A qui s'adresser ?

Transmettez au service des relations internationales une demande d'aide à la mobilité, accompagnée de la notification définitive du CROUS de l'année de la mobilité.

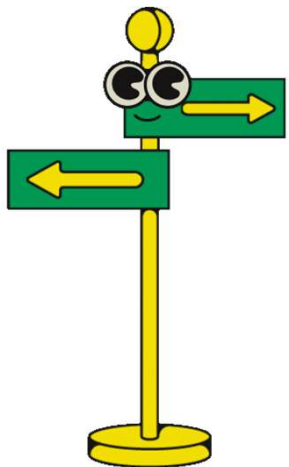
Modalité de versement

L'aide vous sera accordée en fonction de la durée de votre séjour et de votre échelon du CROUS

L'aide à la mobilité internationale est cumulable avec une aide au mérite.



6- Comment préparer ma mobilité ?



Sécurité
Visas et permis de séjour
Budget
Santé
+
Contacts USMB





Sécurité

1. Sur France Diplomatie, le site du Ministère des Affaires Étrangères :

Vérifier que la ville/zone où vous souhaitez aller est bien en zone verte ou jaune
(pas en orange ni rouge !)

Inscrivez-vous sur : Fil d'Ariane

Au cours de votre voyage, et si la situation du pays le justifie, vous recevrez par e-mail ou SMS des informations et des consignes de sécurité.

2. Dès votre arrivée, déclarez-vous auprès du consulat de France le plus proche

3. Restez en contact avec les responsables (enseignants et administratifs) de l'USMB et tenez-les informés de toute difficulté.

Visas et permis de séjour



Vos documents d'identité doivent être à jour !

- En dehors de l'UE, un visa est souvent obligatoire pour séjourner quelques mois dans un pays étranger. Renseignez-vous !
- Le visa est généralement payant. S'il ne l'est pas, certaines conditions financières peuvent exister (ex. Amérique du Nord)
- **Ne partez pas avec un visa tourisme !**

Budget Mobilité

- **Renseignez-vous** auprès du bureau des Relations Internationales de votre composante sur les aides financières
- **Consulter le catalogue Campus Bourses** pour vérifier si d'autres aides vous concernent
- **Attention au premier mois !**
- Attention aux **frais bancaires** à l'étranger (paiements CB, commissions, plafond de retrait...). Renseignez-vous auprès de votre banque. *Ouverture d'un compte bancaire sur place ?*
- **Ne vous engagez pas avant d'avoir évalué votre budget.**
D'un pays à l'autre, le coût de la vie peut varier de manière significative !



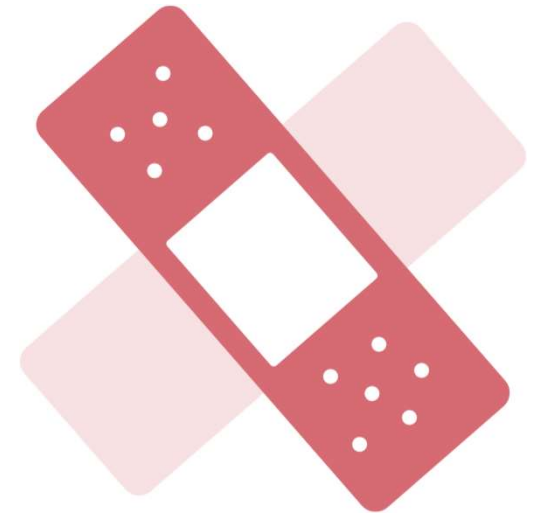
Santé

- Prévoir un **chek-up** complet avant de partir ;-)
- **Vérifier que vous êtes à jour de vos vaccins sur [vaccination info service](#)**
- **Renseignez-vous sur les risques sanitaires dans votre pays de destination sur la [plateforme METIS](#).** Des vaccinations peuvent être à prévoir avant le départ.
- **Vérifier les exigences du pays ou de l'université d'accueil**

**Votre protection sociale varie suivant le pays dans lequel vous résidez.
[Renseignez-vous sur Ameli](#) pour préparer au mieux votre séjour.**

Bien se renseigner :

- Que faire en cas d'urgence ?
- Est-ce que je peux consulter n'importe quel médecin ?
- Est-ce que je dois payer mes soins ?
- Qui va me rembourser de mes dépenses de santé ?



Santé - Europe



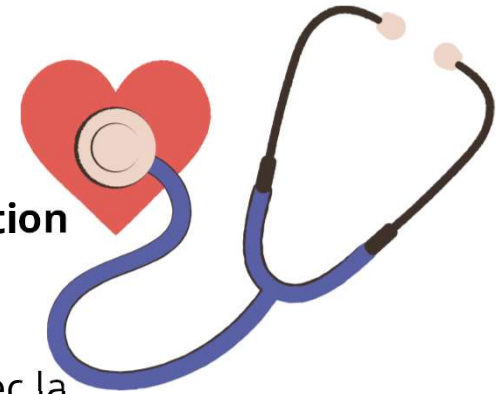
Avant votre départ, procurez-vous la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**.

Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

Il faut la demander 3 semaines avant votre départ.

*Voir la liste des pays de l'Union européenne (UE) et les pays de l'Espace économique européen (EEE)
sur le site touteurope.eu.*

Santé - Hors Europe



Si vous poursuivez vos études à l'étranger, dans un pays non européen, **votre protection sociale varie en fonction de votre pays d'accueil.**

Certains États (hors UE/EEE/Suisse) ont signé une **convention** de sécurité sociale avec la France afin de permettre la **prise en charge de vos soins**, soit par l'Assurance Maladie française, soit par le régime de sécurité sociale de l'État où se déroulent vos études.

Pour savoir comment vos soins pourront être pris en charge, **renseignez-vous auprès de votre caisse d'assurance maladie** ou du Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss).

! Dans certains pays, les frais médicaux coûtent très cher (par exemple, les frais liés à l'hospitalisation aux États-Unis ou au Canada). Il est donc recommandé de souscrire un contrat d'assistance ou d'assurance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger.

Contacts : Relais RI composantes

Faculté de droit (FD) :

Responsables RI : Damien Bouvier (coopération et partenariats)
et Claire Portier (mobilités sortantes et entrantes)

Correspondante administrative RI : Lucille Farcy
relations-internationales.fd[at]univ-smb.fr, tél : 04.79.75.84.12

Institut d'Administration des Entreprises

Responsable RI : Célia Mérias
responsable-ri.iae[at]univ-smb.fr

Correspondantes administratives RI :

Hélène Zayet (Annecy)

international-acy.iae[at]univ-smb.fr

Marta Borchio (Chambéry)

international-chy.iae[at]univ-smb.fr, tél : 04.79.75.85.58

IUT d'Annecy

Responsable RI : Nadia Benziane, tél : 04.50.09.22.10

Correspondant administratif RI : Jérémie Machy, tél : 04.50.09.23.13

ilc-admin.iut-acy[at]univ-smb.fr

IUT de Chambéry

Responsable RI : Sylvie Neyertz

Correspondante administrative RI : Agnès Jacquet

international.iut-chy[at]univ-smb.fr, tél : 04.79.75.81.97

Polytech Annecy Chambéry

Responsable RI : Christophe Lambert

Correspondantes adm RI: international.polytech[at]univ-smb.fr

Catherine Browne (Annecy), tél : 04.50.09.66.45

Florence Truchy (Chambéry), tél : 04.79.75.87.81

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH)

Responsable RI : Pierre-Laurent Savouret

Correspondante administrative RI : Marion Arnaud

relations-internationales.llsh[at]univ-smb.fr, tél : 04.79.75.83.35

UFR Sciences et Montagne

Responsable RI : Gretchen Pascalis

Correspondante administrative RI : Souhila Slim

ri.scem[at]univ-smb.fr, tél : 04.79.75.86.09

Accueil > International> L'international à l'USMB
> Organisation des relations internationales et contacts





Etudiants relais internationaux

– Campus du Bourget-du-Lac :

- Lynda Hamma

– Campus de Jacob-Bellecombette :

- Melissa Luques de Melo
- Raul-Vasile Dascalescu

– Campus d'Annecy :

- Zoé Segura

• Objectifs :

- Renseigner et accompagner les étudiants internationaux dans leurs démarches à leur arrivée en France et tout au long de l'année
- Promouvoir les mobilités à l'étranger
- Promouvoir l'alliance Unita



- Contact : etudiant.relais-internationaux@univ-smb.fr



Témoignages étudiants

Questions ?